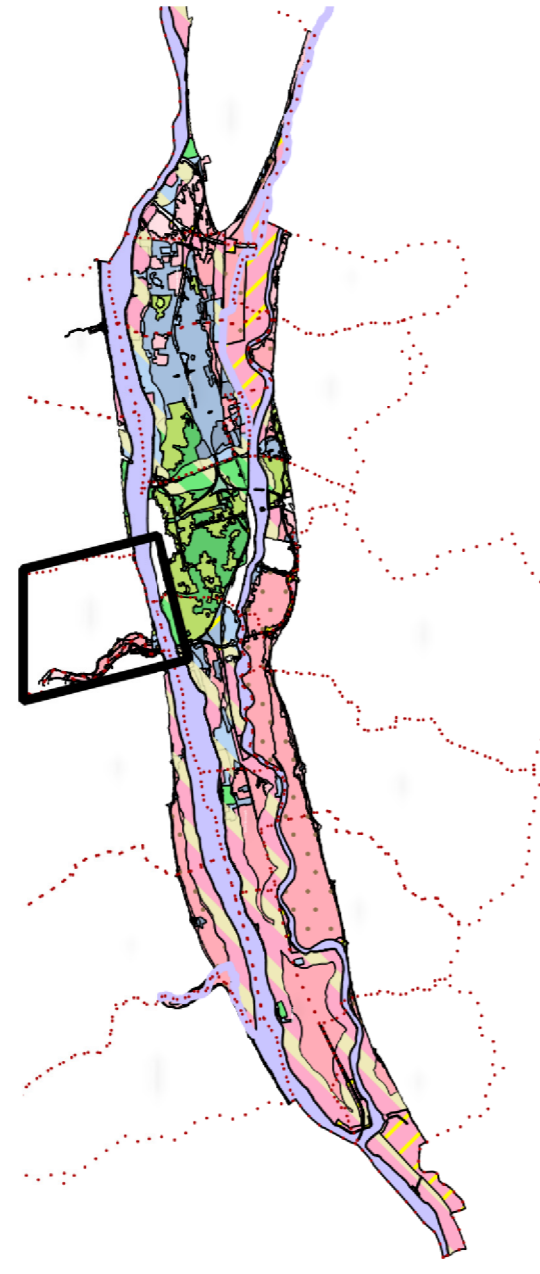


Plan de Prévention Des Risques Naturels Prévisibles d'Inondation

Val de Tours - Val de Luynes



Carte du zonage réglementaire

Extrait

Saint-Cyr-sur-Loire

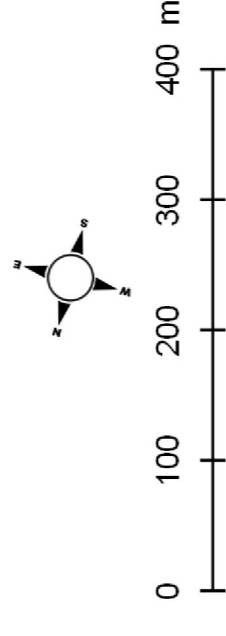
Annexé à l'arrêté préfectoral
du 18 juillet 2016
approuvant la révision du PPRi
Val de Tours - Val de Luynes

Juillet 2016

Légende

- Zones A – Champ d'expansion des crues**
- A EP en zone d'Écoulement Préférentiel (EP)
 - A ZDE en Zone de Dissipation de l'Énergie (ZDE)
 - A TF en aléa Très Fort (TF) ou TF+ si fréquemment Inondable
 - A F en aléa Fort (F) ou F+ si fréquemment Inondable
 - A M en aléa Modéré (M)
 - A EM dans le lit mineur des cours d'eau, au lit endigué de La Loire ou du Cher, à la zone directement inondable par débordement de la Loire ou du Cher.
- Zones B – Zones déjà urbanisées**
- B EP en zone d'Écoulement Préférentiel (EP)
 - B ZDE en Zone de Dissipation de l'Énergie (ZDE)
 - B TF en aléa Très Fort (TF) ou TF+ si fréquemment Inondable
 - B F en aléa Fort (F) ou F+ si fréquemment Inondable
 - B M en aléa Modéré (M)
- Zones C – Centres urbains**
- C EP en zone d'Écoulement Préférentiel (EP)
 - C ZDE en Zone de Dissipation de l'Énergie (ZDE)
 - C TF en aléa Très Fort (TF) ou TF+ si fréquemment Inondable

- C F en aléa Fort (F) ou F+ si fréquemment Inondable
- C M en aléa Modéré (M)
- Zone fréquemment Inondable (TF+, F+)
- Zone hors d'eau isolée ou linéaire
- Ligne isocote du niveau des Plus Hautes Eaux Communes (PHEC) (Altitudes « normales » NGF - IGN69)
- 98.3
- Limites communales
- Routes principales
- Voies SNCF et tramway
- Parcelles cadastrales
- Bati cadastral
- AF Lettrage Zones réglementaires du PPRi



Saint-Cyr-sur-Loire

